

### **BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

N°421 DÉCEMBRE 2021





Lundi 6 décembre, Conseil municipal à 19h00, à la salle Jean-Antoine Lépine Samedi 11 décembre, pièce de théâtre à 17h30, à la salle Jean-Antoine Lépine Samedi 18 décembre à 20h30 et dimanche 19 décembre à 18h00, concert à l'église Saint Maurice de Challex



### Memento

#### Mairie de Challex

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi 9h00-12h30 fermée
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30 fermée
Jeudi 9h00-12h30 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30 fermée

#### Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30

### Bibliothèque municipale

04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires:

Mercredi 16h00-19h00 Vendredi 16h00-19h00

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

#### **Boulangerie et Point Poste**

**La Miette** 04 50 48 18 33

Lundi : fermé
Mardi : 6h00-12h30
Mercredi : 6h00-12h30
Jeudi : 6h00-12h30
Vendredi : 6h00-12h30

Samedi, dimanche et jours fériés : 6h00-12h30

Heure limite de dépôt du courrier : 11h30 du mardi au samedi inclus

### <u>Inspection de l'éducation nationale</u> Circonscription du Pays de Gex

04 50 40 76 60

<u>Ecole</u>: 04 50 56 44 32 <u>Garderie</u>: 06 83 45 81 81

### Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens

04 50 56 46 50

### Groupement transfrontalier européen

08 92 70 10 74

**SIEA**: Service Client: 04 74 45 09 07

### Transport à la demande

Auprès de la centrale de réservation : 0800 00 67 59 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 hors jours fériés ou <a href="https://www.transportsdelain.fr">www.transportsdelain.fr</a> Horaires du bus La Plaine-Challex : <a href="https://www.tpg.ch">www.tpg.ch</a>

<u>CLIC</u>: Centre Local d'Information et Coordination

gérontologique : 04 50 41 04 04

Site de l'agglo : paysdegexagglo.fr puis accueil et

faites votre choix

Recyclage: www.sidefage.fr Horloge parlante: 3699

#### **Déchets**

#### Collecte des déchets sur la commune

Mercredi soir dépôt des conteneurs

Jeudi matin ramassage des déchets ménagers

à retirer le jeudi soir au plus tard

N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage : 04 50 40 95 00 (ou MUG voir plus bas)

www.monservicedechets.com

**Déchèterie de Péron** : 04 50 59 14 64

Horaires d'hiver de novembre à février inclus

(ne pas oublier son badge)

Lundi - vendredi 8h30-11h55 et 13h30-16h55

Samedi 8h30-16h50 Dimanche 9h00-11h50

Fermée les jours fériés

**Déchèterie de Saint Genis-Pouilly**: 04 50 42 09 41

Régie des Eaux gessiennes : 04 85 29 20 00

Allo encombrants: 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa3.fr

Emmaüs: 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état

à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) :

04 50 28 20 50

**Horaires magasin:** 

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30 Samedi 8h45-14h15

Dépôt marchandises :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45

Ressourcerie du Pays de Gex 290 Rue de Perruet -

ZA de la Maladière 01210 Ornex

**Horaires Boutique** 

Mardi 14h30-17h30

Mercredi 9h-12h30 et 14h00-17h30

Jeudi 14h00-17h30

Vendredi 9h-12h30 et 14h00-17h30

Samedi 9h-17h30

Horaires dépôt

Lundi 13h30-17h30 Du mardi au vendredi inclu :

9h-12h00 et 13h30-17h30

Samedi 9h-17h30

#### Maison des Usagers Gessiens (MUG)

200 rue Edouard Branly, Technoparc,

01630 Saint Genis-Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de

14h00 à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30 Le vendredi de 8h30 à 17h00 0 800 75 27 84 20 (numéro vert)

### Memento

### Numéros d'urgence

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01) 117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry

### Horaires d'ouverture de la gendarmerie

8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi 9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés

Appel d'urgence européen : 112

SAMU - urgences médicales-médecin de garde: 15

Pompiers: 18

<u>SAMU – urgences sociales</u> : 115 <u>Pharmacies de garde</u> : 3237

Signalement de logements indignes: 0806 706 806

**Signalement violence femmes**: 3919

Enfance en danger : 119 <u>Hébergement d'urgence</u> : 115 <u>http://challex.info/urgence</u>

Services des Centres Départementaux

<u>de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire</u> : 3001 <u>Caisse Primaire d'Assurance Maladie</u> : 3646

<u>Centre antipoison (Lyon)</u>: 04 72 11 69 11 <u>CHAL</u>: Centre Hospitalier Alpes-Léman Site de Contamine-sur-Arve: 04 50 82 20 00

<u>CHANGE</u> : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse :

08 90 10 71 24

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11 Hôpital de La Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

## Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex

Hôpital local du Pays de Gex 160 rue Marc Panissod à Gex au 04 50 40 38 38 Du lundi au samedi uniquement sur rendez-vous après appel au centre 15

Spécial covid 19:04 85 29 21 09

#### Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Cité administrative Simone Veil 62 rue de Genève 01630 Saint Genis-Pouilly Sur RDV au 0810 25 01 10

### Conseils juridiques gratuits

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice) Sur RDV au 04 50 41 35 86

Centre du Service National

09 70 84 51 51 ou <u>cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr</u> Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

### Renseignement Centrale téléphonique de

<u>l'aéroport de Genève</u>: + 41 0 900 57 15 00

### Engins motorisés et bruyants

(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...)

Pour le bien-être de tous, veuillez respecter ces horaires

Lun/ven.8h00-12h0014h00-19h30Samedi9h00-12h0015h00-19h00Dimanche et jours fériés10h00-12h00

### Hauteur des haies

Les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantées jusqu'à 50 cm de la limite de propriété, celles au-delà de 2 mètres, à une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative. Le propriétaire se doit d'entretenir sa haie et autres végétaux. S'agissant de haies ou végétaux longeant le domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais du propriétaire.

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex

Directeur de publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de

lecture

Impression : Piétri (Gex)

Distribution : Service de la commune

Tirage: 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Inter-

net de la commune www.challex.fr

### Crédits photos

Couverture : Calendrier de l'Avent réalisé par les enfants de l'école

Page 7 : Joachim Thivard et Georges Dallemagne Page 11 : Valla Frédérique avec un groupe de parents

Page 14/15 : Arnold Uijttewaal Page 15 : Georges Dallemagne Page 16 : Eliane Dallemagne

Page 22: Coralie

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de janvier 2022, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

# lepetitchallaisien@challex.fr au plus tard le: Jeudi 9 décembre

## Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 4 octobre

M. le maire ouvre la séance à 19h00

Absents : Brigitte FLEURY qui donne procuration à

Michel PETER

Secrétaire de séance : Christophe DALMAIS

# Délibération n°34-2021 : bornage du chemin communal « dessous la Verne » - proposition de devis d'un géomètre expert (cabinet Lachenal)

M. le maire explique à l'Assemblée que le chemin communal « dessous la Verne » nécessite la réalisation d'un bornage en raison notamment de l'usage qui en est fait par les différents propriétaires de parcelles bordant ce chemin (17 parcelles identifiées).

Il a été constaté que ce chemin souffre d'un manque d'entretien et que les limites de propriété se trouvent matérialisées de façon très aléatoire.

Aussi, dans la perspective d'une réflexion sur l'usage futur de ce chemin, il convient, dans un premier temps, d'en définir et faire valider précisément le tracé par acte légal.

Un devis estimatif a été sollicité auprès du cabinet géomètre-expert Lachenal pour la réalisation d'un devis de bornage par voie amiable.

Le coût total de l'opération, comprenant, entre autres, les phases de relevés, la phase contradictoire (convocations et réunions des propriétaires concernés), rédaction des procès-verbaux, matérialisation définitive du chemin...) a été évalué par ce prestataire à 8 953.92 € TTC.

Il est précisé en séance que le tracé du plan joint en annexe doit être prolongé jusqu'à la parcelle 907.

Lors des débats, Aline Hofer indique qu'il aurait été souhaitable de demander plusieurs devis.

M. le maire précise qu'il a souhaité faire intervenir un cabinet « extérieur » au territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis proposé par le cabinet Lachenal pour un montant prévisionnel de 8 953.92 € TTC et autorise le maire à signer tout acte y afférent.

# Délibération n°: 35-2021: acquisition de la parcelle D 1326 (15 m²) appartenant à un propriétaire privé.

M. le maire rappelle que la parcelle n° D 1326, située à l'angle de la rue de la Treille et de la rue de la mairie, fait usage commun de trottoir. Il est donc nécessaire d'acquérir ce terrain afin de l'intégrer au domaine de la commune et notamment de dégager le propriétaire de toute charge et toute responsabilité d'un bien utilisé par le public.

Une négociation avait été engagée dans le cadre de précédents mandats avec le propriétaire et un accord était intervenu pour le rachat de la parcelle à l'euro symbolique. Cependant, cette opération avait été refusée par les services de l'Etat pour motif d'illégalité sur le principe.

Dans ces conditions, Monsieur le maire explique que, la commune restant dans l'attente du service des Domaines, et afin de faire avancer le dossier, il s'est inspiré, afin d'effectuer une proposition d'achat, des travaux de réfection de la route de Mucelle effectués en 2017 et qui ont nécessité l'acquisition de terrains pour la réalisation de trottoirs au prix de 160 € HT le m².

Suite à des échanges intervenus entre le maire et le propritaire, une cession au prix de 100 € le m² hors frais de notaire pourrait être envisagée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve l'acquisition de cette parcelle à usage de trottoir à raison de 100 €/m²
- Dit que les frais d'acte seront à la charge de la commune,
- Autorise le maire à signer tout acte y afférent

### Délibération n°: 36-2021: appel à projets socle numérique dans les écoles élémentaires: autorisation de signature de la convention.

Le plan de relance visant à faire face aux conséquences économiques et sociales provoquées par l'épidémie de la Covid-19, comportait un volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif.

La commune a ainsi pu bénéficier en 2020 d'une subvention de 5 403 € pour l'acquisition de 30 tablettes, pour un achat d'une valeur de 8 196 € HT.

Le Ministère de l'Education nationale a lancé au printemps un nouvel appel à projets centré sur le 1er degré, dont le programme comporte deux volets indissociables : équipement numérique des écoles / services et ressources numériques pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (du CP au CM2) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base.

Afin de terminer le renouvellement du parc informatique de l'école et de pouvoir bénéficier, le cas échéant, d'une subvention, la collectivité a dû déposer un dossier visant à faire valider son éligibilité au programme fin mars 2021, comprenant :

- Pour le volet « équipement socle numérique » : achat de 3 vidéoprojecteurs + 3 PC portables
- Pour le Volet « services et ressources numériques » : achat de logiciels

Par mail du 21 juin 2021, la commune a été informée que le dossier de demande de subvention déposé au

titre de l'appel à projets a été retenu pour cette première vague de sélection ; le taux de subvention maximum pour le volet équipement est de 70 % de la dépense éligible (plafonnée à 12 000  $\epsilon$ ), et de 50 % pour le volet ressources (plafonnée à 250  $\epsilon$ ).

S'agissant des équipements (achat de vidéo projecteurs et PC portables), la société NBM, qui constitue le principal fournisseur de la commune et assure la maintenance des équipements informatiques, a proposé un équipement dont le montant total s'élève à  $8730 \in HT$ , soit  $10476 \in TTC$ , installation et garantie comprises.

Le choix des logiciels s'effectuera en lien avec les services de l'Education Nationale dans la limite de la dépense subventionnable.

Pour bénéficier du dispositif, le Conseil municipal doit valider le principe du conventionnement ainsi que l'achat des matériels ad hoc.

Après délibération, le Conseil municipal décide à 14 voix « pour » et une abstention :

- D'autoriser le maire à signer la convention relative à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires,
- D'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à cette décision,
- D'approuver l'acquisition des équipements numériques auprès de la société NBM pour un montant de 8 730 € HT, soit 10 476 € TTC en application du devis proposé,
- Dit que les crédits y afférent sont inscrits au budget

Délibération n° 37-2021 : CCAS – élection d'un nouveau membre élu suite à la démission de M. Nicolas PEREZ.

M. le maire rappelle que lors de la précédente réunion du Conseil municipal, Monsieur Nicolas PEREZ avait annoncé son souhait de se retirer du Conseil Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce dernier a transmis sa lettre de démission au maire le 29 septembre 2021.

Les textes précisent qu'en cas de démission d'un administrateur du Conseil d'administration du CCAS élu par le Conseil municipal, il est obligatoire de le remplacer afin de respecter le principe de parité entre les membres élus et les membres nommés dans un délai de deux mois à compter de la notification de la démission.

M. le maire demande aux élus désireux d'intégrer le CCAS de se manifester afin de procéder à l'élection d'un administrateur en remplacement de M. PEREZ. Un seul élu se porte candidat, M. Christian PERA.

M. Christian PERA est élu avec 14 voix (abstention de M. Christian PERA) en qualité de membre élu de la commune au sein du CCAS.

### Rapport des commissions : Commission Finances

Les bénéfices tirés de l'organisation de la fête du 14 juillet 2021 ont été partagés entre les associations ayant œuvré à la manifestation. Sept associations ont reçu la somme de 420 €, un reliquat leur sera versé ultérieurement.

Il est rappelé que les bénéfices revenant aux associations La Grappe, la Jeunesse Chalaisienne ainsi qu'au club de pétanque ont été transférés à leur demande au sou des écoles.

Point de situation sur les dépenses du budget 2021 :

**en fonctionnement :** le montant des dépenses engagées s'élève à environ 1.4 millions d'€. Sont relevés notamment :

Charges de personnel : 580 000 € (soit 71% de la ligne budgétaire)

eau + carburant : 54 000 € Fournitures entretien : 19 000 €

**en investissement** : le montant des dépenses engagées s'élève à 400 000 € dont principalement :

Remboursement d'emprunt : 100 000 € Auberge (rachat fonds) : 50 000 € Réfection/entretien de routes : 80 200 €

Il sera nécessaire, dans la discussion relative au budget 2022, d'intégrer la problématique du toit de l'église qui nécessite des travaux conséquents.

#### Commission Education/jeux

Des aménagements ont été réalisés dans la cour de l'école pour la rentrée : pose de pelouse synthétique autour des arbres pour un montant de 2 280 €, installation de jeux....

Divers sont en attente, entre autres pour le projet d'un city stade.

Entretien du terrain de foot : sablé + piqueté.

En marge de la commission, J. Blazer a été interpelée sur la circulation route de Dardagny, avec demande d'interdiction de circulation au niveau de la douane. Le sujet mériterait d'effectuer une analyse précise des passages journaliers de véhicules.

#### **Commission Voirie**

Les travaux du chemin des Charmilles et de la rue du Château ont été réalisés.

Lieu-dit Au Moulin : les élus ont rencontré les propriétaires privés afin que le mur soit déplacé (retrait de 50 cm).

A évoquer prochainement : diverses buses à faire déboucher – la situation de l'ancienne décharge... Signalisation au sol rue des Ecoles : suite à la visite d'un prestataire, plusieurs points ont été relevés : passage piéton non conforme, longueur et répartition des places de parking. Des devis sont en cours de réalisation pour améliorer le stationnement.

#### **Commission Bâtiments**

Devis en attente pour la réfection de l'Auberge de la Treille (peinture, sanitaires....).

Ecole : quelques petits travaux restent à faire au niveau du périscolaire. Dans l'ensemble pas de problème.

#### **CCAS**

Le repas des aînés se fera en début d'année, entre les mois de janvier et février 2022.

Colis des aînés : le budget actuellement dédié à la distribution des colis est de 1 000  $\in$  pour une cinquantaine de colis à distribuer. Cette somme apparaît donc inadaptée, et une augmentation des crédits à hauteur de 1 500  $\in$  serait la bienvenue.

Par ailleurs est posée la question de la distribution des colis par le CCAS ou par l'association La Grappe.

Auparavant, le CCAS accordait une subvention de  $1~000~\rm \&~i$  l'association la Grappe pour l'achat des colis, laquelle en assurait la distribution.

En raison de la situation sanitaire, La Grappe n'a pu assurer en 2020 la distribution des colis. Lors de la dernière réunion du CCAS, les membres ont pensé qu'il est dans leur rôle de gérer et distribuer les colis auprès des personnes âgées. Le Conseil municipal en est informé et les élus estiment qu'effectivement cela permettrait aux membres du CCAS de rencontrer ces personnes et de détecter des problématiques éventuelles. Un courrier d'explication sera adressé à l'association.

#### **Commission Urbanisme**

GEMAPI/ PLUIH : deux membres de la commission urbanisme ont intégré le groupe de travail sur l'intégration des cours d'eau dans le PLUIH.

La société Bouygues a contacté la mairie pour l'installation d'une nouvelle antenne relais, des prospections vont être engagées par les techniciens.

Recours en contentieux M. Fish : la commune a validé la proposition du tribunal administratif pour une médiation entre les parties.

#### **Commission associations**

Réouverture de la bibliothèque municipale.

La réunion annuelle de programmation de l'utilisation des salles par les associations se déroulera le 7 octobre prochain.

Auberge : en attente du nouveau propriétaire, réflexion autour du changement du nom de l'auberge.

Eclairage du monument aux Morts : devis en cours pour installer un mode d'éclairage couleur.

Clôture de séance à 20h45

### **CARNET**



Alexis GALLINEAU né à Saint Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) le 8 novembre 2021, fils d'Agathe CASTAIGNEDE et de Thibaut GALLINEAU.

Chloé PONCINI née à Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie) le 7 novembre 2021, fille d'Alison ANSART et d'Armand PONCINI.



Mme Marie, Irène THÉPAUT veuve CHASSELOUP DE LAUBAT, née à Pontrieux (Côtes-d'Armor) le 18 octobre 1933, décédée à Challex le 25 octobre 2021.

M. Yves DEBULLE né à Collonges (Ain) le 17 août 1929, décédé à Collonge Bellerive (Genève - Suisse) , le 4 novembre 2021.

M. Pierre PERREAL né à Collonges (Ain) le 7 août 1943, décédé à Challex le 20 novembre 2021.

### Infos de la Municipalité

Nous envisageons de diffuser le Petit Challaisien, à ceux qui le souhaitent, en version dématérialisée par email.

Vous ne recevrez donc notre journal communal qu'en PDF, cela fera un peu moins de papier pour la déchetterie!

Si cette idée vous intéresse, et uniquement dans ce cas, inscrivez-vous sur ce lien : challex.info/pcmail Bien sûr, la version classique continue, sans avoir à le confirmer, pour ceux qui préfèrent lire le Petit Challaisien en format papier.

### Infos de la Municipalité

Vous avez des photos de notre village et vous souhaitez les voir paraître en première page du Petit Challaisien. N'hésitez pas à les envoyer par courrier électronique à :

### lepetitchallaisien@challex.fr

PS : lors de vos envois, pour des raisons de mise en page et d'impression, vérifiez également la qualité et la netteté de vos photos, minimum 1MO. N'oubliez pas de joindre votre nom, le lieu et date de la prise de vue. Merci

### **COMMEMORATION**

Ce onze novembre est marqué par le retour du public et des cérémonies suivies avec recueillement.

La municipalité remercie enfants, musiciens, Anciens Combattants et Challaisiens pour leur participation à la commémoration du 11 novembre et leur générosité en faveur du Bleuet de France, exprimant ainsi leur solidarité.







### Hommage

**Yvonne Mampel** née Lefrançois, née dans le petit village normand de Morsalines dans la Manche le 4 mars 1942, est décédée le 20 juillet 2021 à Cherbourg – en Cotentin, sa région natale qu'elle avait rejoint en 2017. Elle y passe son enfance, la famille est nombreuse et la vie est difficile en cette période de guerre et d'occupation. Elle se marie en 1959 avec Fernand Mampel. Un ami les fait venir dans le Pays de Gex en 1960. Ils s'installent d'abord à Péron. En 1964, ils acquièrent la maison de la rue de la Teille à Challex qu'ils restaurent. Madame Mampel est une femme travailleuse, habile de ses mains et peut faire de la couture aussi bien que de la maçonnerie. Elle participe activement à cette restauration. Elle travaille comme facteur pendant une dizaine d'années. Femme de caractère au franc parler, serviable, sa porte était toujours ouverte.

Que sa fille Béatrice et son petit-fils Geoffrey soient assurés de toute notre sympathie.

### **CCAS**



### Colis de Noël CCAS

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la distribution des colis de Noël, assurée par les membres du CCAS, commencera à partir du 15 décembre. Cela permettra, particulièrement pour les nouveaux élus de la commission, de faire plus ample connaissance avec tous. Nous espérons ainsi pouvoir partager d'agréables moments de convivialité.

Le président, la vice-présidente ainsi que les membres du CCAS remercient chaleureusement l'association La Grappe qui, pendant de nombreuses années, s'est dévouée pour la confection et la distribution des colis de Noël avec enthousiasme et bienveillance envers les aînés du village.



Depuis plus de 60 ans, dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA, Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain, s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, l'handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidant, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aides et d'accompagnement pour permettre un maintient à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.

Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

## Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence Départementale d'Information sur le Logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des juristes spécialisés en droit immobilier, vous permettront de connaitre et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail **adil@adil01.fr** ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9h00 à 17h00.



www.challex.fr 8

L'essentiel

### **CCAS**

#### **Agathe Jeannin**

Responsable du pôle Développement et Innovations 1133 avenue de Lyon—01960 PERONNAS Tél : 06 19 14 50 36

responsable.devinno@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr
@aindomicileservices
@aindomservices

#### Notre siège social

1133 avenue de Lyon—01960 PERONNAS 04 74 21 42 52 contact@ain-domicileservices.fr





## Pays de Gex Agglo



Une ressourcerie a ouvert ses portes le 8 novembre dans le Pays de Gex.

Au-delà de ce projet, Pays de Gex agglo s'engage dans une politique de réduction des déchets de son terri-

Une ressourcerie est un lieu où sont collectés tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin.

Ces objets, auparavant traités en déchèterie, sont examinés, réparés et valorisés avant d'être remis à la vente, permettant alors une seconde vie à petit prix.

La ressourcerie a plusieurs fonctions :

- Collecter tous types d'objets
- Valoriser, en triant, nettoyant, réparant ce qui a été collecté
- Vendre les objets reconditionnés, à prix réduit, à des particuliers, des associations ou des entreprises
- Sensibiliser les habitants, en proposant des visites ou des événements
- Développer des solutions d'emplois en inclusion sociale

Le bâtiment est situé à côté de la nouvelle déchèterie d'Ornex dans la zone de la Maladière.

Le bâtiment de la ressourcerie du Pays de Gex offre plusieurs espaces sur une surface de près de 2000 m<sup>2</sup> de plain-pied : au magasin s'ajoutent une zone de prétri, des ateliers modulables, une zone d'entreposage tampon, des bureaux et une salle dédiée à l'accueil du public, qui permettra de proposer des activités de sensibilisation.

#### Desserte et accessibilité:

La véloroute passe à proximité du site, sur lequel un abri à vélos est disponible. Une borne double de recharge pour véhicules électriques, ainsi que la proximité des transports en commun, favorisent l'accès au site par des modes de déplacement doux.

Au-delà d'un objectif de développement durable, la ressourcerie favorise la réinsertion sociale.

La gestion de la ressourcerie est assurée par délégation de service public par Alfa3a créée en 1971.

Alfa3a, présente dans 2 régions administratives et 8 départements, porte une structure d'insertion par l'activité économique dans le Pays de Gex depuis 1997.

La ressourcerie du Pays de Gex a pour ambition de développer une économie solidaire et circulaire, alliant réemploi et insertion avec la collecte, la transformation et la revente d'objets qui auraient dû être jetés, la formation, l'accompagnement de personnes que l'on réinsère grâce à l'emploi et pourront ainsi apprendre un nouveau métier.

La ressourcerie a également pour vocation de sensibiliser tous les publics au développement durable grâce à des visites du site, l'organisation d'événements, animations pédagogiques, ateliers participatifs en lien avec les associations partenaires sur le territoire.

Une salle dédiée permettra d'accueillir des expositions, des ateliers notamment pour le public scolaire, pour sensibiliser au développement durable et au respect de l'environnement.

L'État et le département de l'Ain soutiennent la structure associative et participent au financement des postes en insertion.

### Accès, horaires et adresse

Ressourcerie du Pays de Gex, 290 Rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex

#### **Horaires Boutique**

Mardi 14h30 - 17h30

Mercredi 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h30

**Ieudi** 14h00 - 17h30

Vendredi 9h00 - 12h30 et 14h00 -17h30

Samedi 9h00 - 17h30

Horaires dépôt

Lundi 13h30 - 17h30 Du mardi au vendredi inclu:

9h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Samedi 9h00 - 17h30

Vous souhaitez des informations, merci de vous adresser au service Direction de la communication :

communication@paysdegexagglo.fr

PS: AGCR (Atelier Gessien de Collecte et de Recyclage) de Saint Genis-Pouilly ne prend dorénavant plus que les habits et deviendra une friperie.

### **Association** jeunes, loisirs et culture



Après des mois sans scène ni spectacle, nos danseurs ont retrouvé avec joie leurs cours « en présentiel »... et par la même occasion, certains ont pu de nouveau participer à des concours, sources de challenges et de progrès!

Chaque année, Mme Valla conduit des élèves jusque sur les plus hautes marches des podiums et cette reprise 2021 fut encore une fois couronnée de succès! Le Concours National de Danse (CND) se déroule en plusieurs étapes dont une première régionale, à laquelle participaient dix-neuf de nos danseurs. Onze en individuels classique et un groupe de sept en individuels jazz.

Tous ces participants, répartis dans diverses catégories selon leur âge, ont obtenu les résultats suivants en classique: trois deuxièmes prix régionaux, quatre premiers prix régionaux, trois premiers prix nationaux ainsi qu'un premier prix national à l'unanimité du jury et le prix « coup de cœur » avec félicitations du jury pour le ballet en groupe.

En jazz aussi des récompenses ont été attribuées : trois premiers prix régionaux, deux premiers prix nationaux et deux premiers prix nationaux à l'unanimité du jury. Grâce à ces belles performances, neuf danseurs étaient sélectionnés pour l'épreuve nationale qui se déroulait à Bordeaux : en classique, deux danseuses ont obtenu un deuxième prix, une danseuse a reçu un troisième prix et le ballet en groupe s'est vu récompensé d'un premier prix. En jazz, trois danseuses ont reçu un troisième prix et une un deuxième prix.

Chacun a donné le meilleur de lui-même, et les heures de travail supplémentaires le soir, durant les stages, les week-ends, les congés se sont avérés payants et récompensés!

Nous félicitons encore tous nos lauréats et remercions très chaleureusement Mme Valla pour sa disponibilité, son engagement et son professionnalisme qui conjugués au travail et à la persévérance des élèves sont la clef de ces succès.

Au plaisir de vous accueillir lors de nos spectacles.

Le bureau de l'AJLC







### Association Gymnastique de Challex



### Vacances de Noël

Tous les cours s'arrêteront pendant les vacances de Noël, du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Reprise le lundi 3 janvier!

#### Téléthon 2021

L'AGC participera une nouvelle année aux animations du Téléthon de Challex. Notre monitrice Marjorie animera le samedi matin un cours de Zumba de 10h00 à 11h00 à la salle Jean-Antoine Lepine. 5€ le cours.

En fin d'après-midi démonstration des jeunes kids de notre cours de zumba enfants.

Ne manquez pas cette opportunité de venir danser en famille pour une belle cause !

### Joyeuses Fêtes

Les membres du bureau et Marjorie vous souhaitent de **très Bonnes Fêtes de Noël** en compagnie de vos amis et votre famille.



→ Il nous reste toujours de la place dans certains cours, alors venez nous rejoindre en début d'année ©

Pour toute question vous pouvez nous contacter sur gym.challex@gmail.com

Suivez-nous aussi sur Facebook : Association-Gymnastique-Challex

### La Campanella



#### Bientôt Noël!

Votre chorale challaisienne a retrouvé avec enthousiasme, en septembre dernier, le chemin de la salle Saint Maurice pour reprendre le cours, trop longtemps perturbé et chaotique, de son activité de prédilection. Les cadeaux de Noël se préparent, s'enveloppent et s'enrubannent depuis trois mois dans un atelier joyeux. Nous brodons les blanches et les noires, nous cousons les mesures, nous tricotons les croches et nous nous familiarisons avec de nouveaux modèles parfois difficiles. Notre Cheffe a un clavier magique, plusieurs ficelles, de la colle à notes et des crayons à colorer les sons. Les cadeaux les plus simples, ceux qui se fabriquent maison, demandent, outre de la créativité, une bonne dose de patience, quelques mesures de temps et un brin d'exigence!

A l'église Saint Maurice de Challex, nous offrirons deux concerts de Noël, composés de chants traditionnels, de classiques et de chansons contemporaines adaptées à cette période spéciale.

En votre présence, nous partagerons nos présents le samedi 18 décembre, à 20h30 et/ou le dimanche 19 décembre, à 18h00, dirigés par Hélène Kern et accompagnés au piano par Andrea Amanti!

Bien cordialement,

La Campanella www.lacampanella.fr



### Bibliothèque municipale



Les nouveautés du mois :

#### Romans

- « La fille qu'on appelle » Tanguy Viel.
- « Les flammes de pierre » Jean-Christophe Ruffin.
- « S'adapter » Clara Dupont-Monod
- « Mardi soir, 19h » Gilles Legardinier.
- « Les possibles » Virginie Grimaldi.

### Romans policiers

« Code 612 Qui a tué le Petit Prince » - Michel Bussi.

### Roman graphique adulte

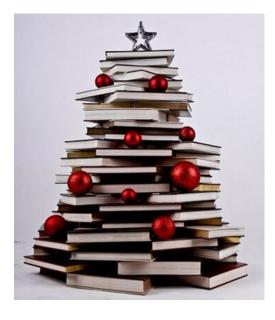
« La jeune femme et la mer » - Catherine Meurisse.

### Roman jeunesse

« Les royaumes de feu » - tome 10 - Tui T. Shuterland.

### Bande dessinée jeunesse

- « One Piece » tome 99 Oda Eiichiro
- « Astérix et le griffon » tome 39 Ferri et Conrad
- « Tizombi » Christophe Cazenove.
- « Dad » tome 8 Nob.
- « Titeuf » tome 16 Zep.



La bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 2 janvier.

L'équipe des bénévoles vous souhaite une belle période de l'Avent et de joyeuses fêtes de fin d'année.

### Groupe histoire locale



Groupe histoire locale Contacts: G. Dallemagne au 04 50 59 10 37 groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser,

#### LE GROUPE HISTOIRE ET VOUS :

Rejoignez le groupe histoire - Faites nous part de vos découvertes.

### Les vitrines du groupe histoire

La chronique d'Arnold Uijttewaal Les fêtes de fin d'année incitent aux plaisirs des sens et la chronique habituelle sera, ce mois, consacrée à la vigne.

### **Challex**: village viticole



Tel un certain village d'irréductible bien connu, Challex se positionne aujourd'hui comme le dernier bastion viticole gessien. Aux portes de la Suisse, c'est tout ce qu'il reste (avec quelques parcelles à Thoiry et Ferney) en France du vieux vignoble du pays

de Gex - un vignoble dont la plus grande partie est devenue genevoise en 1815. D'ailleurs, l'encépagement à Challex traduit bien cette proximité : le Chasselas, cépage emblématique de la Suisse lémanique, y reste la variété la plus plantée, devant le Pinot Noir, le Gamaret et le Gamay.

Le vignoble de Challex compte une cinquantaine d'hectares, dont le plus gros de la production est vinifié... à Genève, par des Genevois. Magie des règlements internationaux, si les raisins récoltés à Challex sont vinifiés sur le territoire genevois, ils deviennent genevois - et peuvent prétendre à l'AOC Genève. Car Challex fait partie de la Zone Franche, un territoire sous régime douanier spécial depuis la fixation de la frontière, après Waterloo; les productions qui y sont cultivées peuvent entrer en Suisse sans droits de douanes.

Longtemps, d'ailleurs, les ouvriers agricoles de Challex se rendaient à Genève, place du Molard, pour se faire engager - on les appelait les Molardiers (source : Hervé Lalau).

A Challex on pratiquait la polyculture (lait, céréales, vignes) et tous les paysans étaient peu ou prou vignerons, certains pour leur consommation personnelle, d'autres vendaient leur récolte, ce qui apportait une certaine aisance et une tradition de l'accueil bien connue, par rapport aux villages du Piémont.

### Groupe histoire locale



Ils réalisaient alors toutes les étapes : culture, vinification et vente en France et en Suisse, le plus souvent aux cafés, parfois aux hôtels de Genève. La revue Visages de l'Ain rapporte que Aristide Briand\* aimait le vin blanc de Challex et de Thoiry qu'il dégustait à l'hôtel Léger lors de ses séjours à Genève. En 1914, l'interdiction d'exporter le vin, qui doit être réservé en priorité aux Poilus, va susciter de vives réactions. La mesure sera rapidement annulée (carnets louis Orset 1907-1919).

Au fil des années, les vignerons challaisiens vont se transformer en viticulteurs : dans un premier temps, le raisin est pressé sur place et le moût enlevé par des négociants qui le vinifient ou le transforment en jus de fruit et vendent la production. Puis ils adhèrent à la cave de Genève et le raisin est alors livré et traité par la cave du mandement de Satigny (Suisse). Le folklore des vendanges se perd, les pressoirs deviennent des éléments de décor du village et les caves challaisiennes, naguère si accueillantes, ferment.

En 1982, les difficultés de la coopérative de Satigny, suite à une récolte pléthorique, va redistribuer les cartes en Suisse surtout et aboutir à un retour des vignerons-encaveurs-vendeurs de leur production.

A Challex, l'urbanisation et l'arrivée d'une population plutôt urbaine vont faire disparaître les petits producteurs auto-consommateurs : le triptyque « maison, potager, vigne » disparait du paysage.

Les mutations de l'agriculture se traduisent par une réduction du nombre d'exploitations (4), leur spécialisation (2 laitières, 2 viticoles et une céréalière) et un accroissement important de leur taille. La vigne, encore très présente, protégée par les documents d'urbanisme, est cultivée majoritairement par des viticulteurs suisses. Reste un seul vigneron challaisien : Frédéric Péricard, au Domaine de Mucelle. Depuis quelques temps, il dispose de la mention *IGP Coteaux de l'Ain*.



A la fin du 1er siècle avant JC, les Romains introduisirent la vigne dans tout le bassin lémanique. En Pays de Gex, le vignoble s'est maintenu et développé tout au long du Moyen-Age sous l'égide des moines, qui en possédaient les meilleures parcelles et les mirent en valeur. Avec le refroidissement climatique apparu à partir du XVe siècle, la culture des vignes conduites en « hautins » ou « hutins » se généralise : les plants de vigne sont plantés autour d'un arbre auquel les sarments s'accrochent, échappant ainsi à la rigueur du climat et aux gelées tardives. A la fin du XIXe siècle et en conséquence de la crise phylloxérique, cette méthode de conduite a quasiment disparu en même temps que le vignoble dont on a cependant pu sauvegarder les meilleurs cépages et les plus productifs.

Pas étonnant avec la présence de Gallo-romains à Challex (épisode 1), Mucelle (PC janvier 2021) et Pergy (PC octobre 2021), que la vigne gagne notre village. Les coteaux s'adossent à la colline à une altitude variant de 350 à 500 m. Bien exposés à l'est et au sud, les coteaux des rives du Rhône offrent des terrains favorables à la culture de la vigne. La première mention officielle de la présence des vignes à Challex date de 1247. Sur le plan de la Châtellenie savoyarde de la Corbière de 1287 on y voit deux parcelles : une, plus petite (photo), à Pergy (PC octobre), qui descend jusqu'au bord du Rhône et une plus grande, qui va de Mucelle jusqu'à la frontière avec Dardagny sur les flancs exposés à l'est et au sud. Aujourd'hui, il ne reste qu'une cinquantaine d'hectares. Les vignes ont laissé en partie la place à la construction d'immeubles et villas.

A part le **blason de Challex**, qui témoigne de son histoire viticole, beaucoup de rues et lotissements rappellent, que Challex est une commune viticole.



Le **Chasselas**. C'est un très ancien cépage, connu dans le monde entier aussi bien pour la production de raisins de table que pour la vinification.

D'après des analyses génétiques réalisées en Suisse en 2009, il serait originaire de la Suisse. Dans le canton suisse du Valais, il est connu sous le nom de **fendant** en raison de ses grains, qui se fendent sous la pression. A Challex ce cépage a donné son nom à un lotissement, qui se trouve juste après le grand virage de la rue des Fontanettes, en allant tout droit.



Selon la définition dans le Larousse **treille** signifie : treillage, grille ou ceps de vigne qui s'élèvent contre un mur, un treillage, un arbre.

Un nom très correct pour une méthode de culture de la vigne longtemps pratiquée à Challex. L'actuelle **rue de la Treille**, qui relie la route de La Plaine avec les écoles, passait au milieu des vignes.

### Groupe histoire locale





Ce lotissement se trouve à l'emplacement d'anciens vignobles à côté de la résidence Saint Joseph au bout de la rue Saint Maurice.



Ce chemin entoure le récent lotissement à l'entrée de Mucelle.



Ce petit lotissement se trouve à la fin de la rue de la Mairie et à l'entrée de la rue Saint Maurice et la rue de la Faverge.



Il s'agit du lotissement au milieu du chemin de Corbet (épisode 5).

Le lotissement de la Vigne du Parc se trouve le long de la rue de la Mairie dans l'ancien « Parc-Furnon », mais je n'ai pas trouvé un signalement de ce lotissement.

Les traboules sont des passages piétons à travers des cours d'immeuble, qui permettent de se rendre d'une rue à une autre dans certaines villes françaises. Les plus connues sont à Lyon. Le mot traboule, d'origine lyonnaise, est le déverbal de trabouler, qui ne se trouvait initialement que dans la locution « allée qui traboule », variante de « allée qui traverse ».



A Challex la Traboule du Vigneron est le dernier ajout à l'histoire viticole de la commune : elle connecte la rue de La Plaine à l'Auberge de la Treille (la rue de la Treille).

#### **Arnold Uijttewaal**

\*Aristide Briand 1862-1932 - homme politique français pendant la 3° république, Ministre, président du conseil et prix Nobel de la paix en 1926? conjointement avec Gustav Stresemann, artisans de la réconciliation francoallemande.

### **Union Nationale des Combattants**



### **Anciens combattants**

Contact: G. Dallemagne 04 50 59 10 37 dallemagne.georges@wanadoo.fr

#### 11 novembre 2021, un retour à la tradition

L'amicale remercie pour leur présence la Lyre, les enfants, et tous ceux qui ont participé aux cérémonies au cimetière et au monument aux Morts, scindées cette année en raison des travaux de la rue Saint Maurice et malgré quelques perturbations au niveau de l'horaire, et renoués ainsi avec la tradition à un moment ou les grands acteurs, héros de ces périodes tragiques disparaissent : le denier Poilu, le dernier Compagnon de la Libération...

Des remerciements particuliers à la municipalité et aux employés communaux pour les travaux d'entretien des tombes des Morts pour la France et du monument aux morts. Remerciements pour le moment de convivialité organisé après la commémoration.





Collecte Bleuet de France/ solidarité Remerciements

Un grand merci aux Challaisiens pour leur solidarité envers nos soldats et leur famille pour avoir répondu généreusement à la collecte du Bleuet de France.

Rejoignez les anciens combattants : L'amicale est ouverte à tous

Aux anciens militaires, aux anciens appelés, aux anciens des Opérations Extérieures (OPEX), aux conjoints, veuves, sympathisants...

contact: G. Dallemagne 04 50 59 10 37



### La Grappe



## Soirées spéciales 60 ans!



Nous n'avons pas pu fêter les 60 ans de la Grappe en Janvier 2021 avec vous.

Mais nous sommes de retour! C'est avec joie que nous vous invitons les **samedis 29 janvier et 5 février 2022** pour fêter cet anniversaire comme il se doit! Pour l'occasion, nous vous préparerons un menu spécial.

### Réservations à partir du <u>15 décembre 2021</u>! Contactez :

### Samedi 29 janvier 2022

Laurence Péricard 07.68.12.36.14

#### Samedi 5 février 2022

Sophie Collet 06.78.69.36.52

Le prix est de 22 € pour les adultes et 12 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Sachez que nous serons tenus de respecter les restrictions sanitaires en vigueur.

La Grappe a également le plaisir de vous présenter son

nouveau bureau:

Présidente : Sophie Collet Vice-Président : Franck Toniutti Secrétaire : Valentin Ducret Vice-Secrétaire : Sandrine Bail Trésorier : Tanguy Ducret Vice-Trésorier : Didier Durand

#### Colis des Anciens

C'est avec regret que nous vous annonçons que nous ne distribuerons plus les colis de Noël des anciens. En effet, suite à un changement ne nous appartenant pas, nous devons renoncer à ce moment de partage. Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier tous les Anciens de nous avoir ouvert leur porte durant toutes ces années, d'avoir partagé leurs histoires, leur joie de vivre autour d'un verre, d'un café et de quelques bricelets. Tous les membres de La Grappe garderont en souvenir ces précieux échanges et cette convivialité. Nous aurons toujours plaisir à vous rencontrer dans d'autres lieux et d'autres circonstances.

La Grappe vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année!

Pour La Grappe, Sophie Collet, Présidente

### Poivre & Sel



La rencontre de novembre fut encore une journée festive autour du merveilleux Tajine « comme là-bas » de notre chef-cuisinier Yves, suivi d'un après-midi récréatif autour des jeux de sociétés. Par sa décoration de table toujours très soignée et ciblée, Monique a annoncé la couleur. C'est avec enthousiasme et perspicacité que nos membres se sont lancés dans la bataille. Les photos jointes en sont la preuve.

Notre rencontre de décembre revêtira déjà un goût de Noël et comme chaque année des petits cadeaux surprises seront échangés.

Au menu : jambon chaud-gratin pour la préparation duquel nous vous prions de vous inscrire auprès de Claudine :

### claudine.bosteels@gmail.com ou

Tél. **04 50 56 33 86**, dernier délai jeudi 9 décembre au soir.

Avec 2022 qui s'annonce, nous allons franchir une nouvelle étape vers un inconnu toujours imprégné du virus. Un passe sanitaire avec la 3ème dose de rappel sera nécessaire pour nos membres de plus de 65 ans et nous serons vigilants. Avec toutes les mesures de sécurité respectées, nous espérons poursuivre nos rencontres dans la joie et l'amitié qui nous réconfortent tous et c'est avec optimisme que nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année et une bonne santé.

Pour le CA, Eliane Dallemagne.





### La Pétanque



La Pétanque Challaisienne a tenu son assemblée générale le jeudi 18 novembre dernier.

Nous regrettons une faible participation à cette AG de nos membres, avec seulement 22 présents, 2 excusés et donc 20 absents.

Cette soirée a néanmoins permis de présenter le bilan de l'association ainsi que de récompenser les meilleurs et les plus fidèles pétanqueurs et pétanqueuses.

N'ayant eu aucune candidature pour l'entrée au comité, celui-ci reste inchangé.

Voici une petite synthèse de notre saison :

15 jeudis ouverts (13 joués, 1 pour l'ouverture et 1 pour un repas);

15 jeudis fermés (10 pour cause Covid et 4 pour mauvais temps);

44 cotisants dont 6 femmes;

une moyenne de 24 personnes par soirée.

Nous avons donc pu réaliser une demi-saison durant laquelle nous avons eu grand plaisir à vous retrouver et également à partager des moments de convivialité autour de notre envie commune de jeu et de camaraderie, qui ont su nous faire échapper à la morosité imposée par cette pandémie.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter de bien finir l'année avec gaieté, amour et joie et de peut-être trouver une belle triplette de boules sous le sapin à l'aube du 25 décembre afin de venir nous retrouver au printemps prochain.

Le comité

### Association d'Animation Paroissiale



Pour finir l'année en beauté, nous vous invitons à la nouvelle pièce de théâtre des Electrons Libres :

## Nina... Kein Problem!

Samedi 11 décembre à 17h30 Salle Jean-Antoine Lépine

De Marie-Ange Juenet

Mise en scène Christine Bleus

Avec Caroline Berthoud, Baudouin Bleus, Aline Boccara, Yolande Camp, Jean-Paul Ferrolliet, Angela Gammuto, Elisabeth Lançon, Jean Léger, René Richard, Guy Saurer et Josiane Vuaillat.

### Pour vous mettre en appétit...

On est dans les années 80 à Remiremont, dans les Vosges. Une famille y gère une scierie, entreprise ancestrale et florissante.

### Association d'Animation Paroissiale



Prémices d'Alzheimer pour la mère âgée, une infirmière assurera les soins quotidiens.

Tout est relativement calme dans cette famille bien installée, jusqu'au jour où coïncideront, dans un premier temps les souvenirs hantés et obsessionnels de la guerre chez la mère, avec la visite surprise de deux femmes inconnues et, plus tard, celle d'un homme lui aussi inconnu et pas vraiment attendu.

Grand chambardement s'en suit!

Entrée 10 €, gratuit moins de 15 ans Pass sanitaire obligatoire

de nos charmants comédiens!

Une partie des bénéfices sera reversée à France Alzheimer qui dispose d'une antenne à Gex. Le spectacle sera suivi du verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux pour soutenir le retour

> LES ELECTRONS LIBRES **PRÉSENTENT**

## Nina... Kein Problem!

Mise en scène par Christine Bleus Une partie des bénéfices sera reversée à l'antenne France Alzheimer de Gex





### Le Sou des écoles

## PROGRAMME MARCHÉ DE NOEL DE CHAL

La magie de Noël s'installe à Challex le temps d'une journée, le DIMANCHE 5 DÉCEMBRE 2021.

Au programme, des animations pour toute la famille au milieu d'un monde enchanté aui ravira petits et grands, sous la Halle et dans la salle Jean-Antoine Lépine.



### CRÉATEURS. PRODUCTEURS & ARTISANS LOCAUX =

Toute la journée, venez découvrir des stands d'artisanat variés, originaux & gourmands pour débusquer des jolis cadeaux à offrir.

### → ANIMATIONS ←

Concert de la Lyre Challaisienne (13h30) Visite du Père Noël (à 11h et 15h) Contes de la Mère Noël

→ ATELIERS CRÉATIFS GRATUITS → ATELIERS DIRIGÉS

Photo souvenir avec le Père Noël

Lettre au Père-Noël. carte de vœux & décoration

ANIMÉ PAR LUDMILA BEYER

Atelier dessin (adulte & enfant)

### = RESTAURATION & BUVETTE =

Repas Tartiflette le midi Salon de thé Crêpes, gâteaux Vin chaud

AVEC PARTICIPATION FINANCIÈRE

De 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 : Fabrication de couronnes de l'avent en sapin (animé par Falk Döring)

De 14h30 à 17h : Création d'une boule décorative (animé par Ludmila Beyer)

VENTE DE

PAS DE FÊTES DE NOËL SANS UN BEAU SAPIN BIEN DÉCORÉ! Venez acheter le vôtre lors de notre marché.

venez nous rejoindre pour un moment plein de DOUCEUR ET DE PARTAGE DANS L'ESPRIT DE NOËL.

Pour réserver vos repas, sapins & plus d'infos : sou.challex@gmail.com

## Vie au village

Challaisiennes, Challaisiens,

Cherchez les Fenêtres de l'Avent décorées dans le village sous les étoiles ...

Situation sanitaire oblige, ce sera exclusivement en extérieur cette année!

Clap de fin 2021, scandé autour du traditionnel vin chaud de l'amitié et de la soupe revigorante.

Tous les vendredis, samedis et dimanches du mois de décembre, dès 18h00.

Suivez le chemin des maisons de notre village spécialement illuminées pour l'occasion et n'hésitez pas à vous joindre à nous, afin de partager ce moment privilégié.

Tous les Challaisiens, nouveaux et anciens, sont les bienvenus. Comme de coutume un accueil chaleureux leur sera réservé!

### Les dates déjà prévues :

Vendredi 3 décembre : rue de la Mairie

Samedi 4 décembre : rue des Fontanettes

Dimanche 5 décembre : disponible

Vendredi 10 décembre : Mucelle

Samedi 11 décembre : chemin des Sources

Dimanche 12 décembre : rue des Ecoles

Vendredi 17 décembre : rue de la Treille

Samedi 18 décembre : rue des Prairies

Samedi 19 décembre : rue de la Mairie

Vendredi 24 décembre : route de Marongy

Pour la date disponible, contactez le : 06 81 89 05 45



Horaires: les vendredis, samedis et dimanches de 18h00 à 20h00 environ, et le samedi 24 décembre de 11h00 à 13h00.

Christophe, Didier, Alain et Christian

## Entracte

### Gustave Courbet, peintre, chef de file du courant « réaliste » au XIX<sup>ème</sup> siècle (seconde partie)

Faisant suite à la première partie de la biographie de Gustave Courbet qui court jusqu'à ses vingt ans, ses années estudiantines, nous allons aborder ce mois-ci les années suivantes jusqu'à sa mort, jeune, en 1877, à 58 ans.

En novembre 1839, G. Courbet âgé de 20 ans « monte » à Paris, non sans avoir réalisé auparavant avec son ami Max Buchon quatre dessins destinés à l'illustration lithographique des « Essais poétiques » de Buchon. Il s'agit du premier exercice public du jeune Courbet. Logé à Versailles, il entame ses études de droit vivant d'une pension que lui allouent ses parents. Cependant, cette période est déterminante puisqu'il délaisse le droit au profit de l'art. Ainsi il écrit à ses parents qu'il abandonne le droit pour devenir peintre. M. et Mme Courbet acceptent sa décision tout en continuant à lui verser une pension.

Au cours de l'année 1840, élève libre, Gustave se rend au musée du Louvre pour copier des maîtres. Il est admiratif du clair-obscur hollandais, du réalisme espagnol et de la sensualité vénitienne. Il découvre la Normandie au cours du printemps 1841 avec un séjour maritime enrichissant sur le littoral. Ensuite, il quitte son logement versaillais pour s'installer dans la capitale.

Les années 1840 voient aussi éclore le premier amour du jeune Courbet en la personne de Virginie Binet (1808-1865); leur relation semble avoir duré près de dix ans et s'être très mal terminée. En septembre 1847, Virginie donne naissance à un garçon, Désiré Alfred Emile qu'elle doit déclarer enfant naturel. Jamais Courbet ne le reconnaitra de façon officielle, le jeune homme mourra à Dieppe (Seine maritime) en 1873 sous le nom de sa mère.

Fin 1848 il emménage dans un atelier parisien au 31 rue Hautefeuille, non loin de la brasserie Andler-Keller dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement qui deviendra son annexe, entouré d'amis professant de grandes théories. Baudelaire y viendra en voisin, de même que le sculpteur Clésinger, le musicien Promayet,... Il mène la vie de bohême parisienne avec son attitude (cheveux, barbe, pipe), la mode et les idéaux. Son ami Jules Champfleury, écrivain touche-à-tout identifiera cette brasserie comme « temple du réalisme ». La révolution surprend ces artistes en février 1848 et la II<sup>ème</sup> République est proclamée. Des créateurs comme C. Baudelaire et H. Berlioz, dont il fait les portraits, sont les plus brillants esprits de ce changement. Sous l'impulsion de Champfleury, Courbet jette les bases de son propre style auquel il donnera lui-même le nom de « réalisme ».

Puis il revient aux sources dans son pays natal dans le Doubs.

Dès septembre 1849 il entame deux tableaux « Le Casseur de pierres » et « Un Enterrement à Ornans ». Ce retour à Ornans induit pour le peintre une nouvelle manière de travailler : il abandonne définitivement le style romantique et devient inspiré par son terroir, il peint « L'Après-dîner à Ornans » dont Ingres et Delacroix donnent leur approbation, essentiel encouragement pour le peintre.



Durant l'année 1850, après avoir renoué avec les habitants de son vallon, il peint « Les Paysans de Flagey revenant de la foire » puis finalise un ambitieux tableau de très grand format « Un Enterrement à Ornans » où figurent des notables d'Ornans et des membres de sa famille.

Il expose au Salon de Paris de 1853 « Les Baigneuses » dont la toile crée des controverses. Cette œuvre représente deux femmes dont une nue avec un linge la drapant à peine. L'année 1856 montre une nouvelle progression dans la manière qu'a Courbet d'imager la vie de tous les jours, revisitant au passage la scène de genre et le portrait.

L'œuvre « Les Demoiselles des bords de Seine » est une toile majeure, présentée au Salon de Paris en juin 1857. Au cours des années 1857-1858, Gustave Courbet est à Francfort et produit sur place de nombreux portraits et paysages.

Le 6 mars 1860 il achète à Ornans une ancienne fonderie dans laquelle il aménage sa maison ainsi qu'un grand atelier qu'il utilisera jusqu'à son exil en Suisse en 1873, quatre ans avant son décès. Au début de 1869, Courbet frôle la ruine : son principal galeriste parisien fait faillite engloutissant deux années de revenus du peintre. Epuisé mais nullement découragé, il s'active puis participe au Salon de Bruxelles et y reçoit une médaille d'or.

## Entracte

Après la proclamation de la IIIème République, le 4 septembre 1870, Courbet est nommé par une délégation d'artistes de Paris « Président de la surveillance générale des musées français ». Cette mesure conservatoire est habituelle en temps de guerre alors que les troupes prussiennes approchent de Paris. Le 14 septembre il rédige une note pour le gouvernement de Défense nationale, proposant de déboulonner la colonne Vendôme afin d'en récupérer le métal pour la Monnaie. Le 29 octobre, Courbet lit au théâtre de l'Athénée un appel destiné aux artistes allemands et conclut « à la paix et aux Etats-Unis d'Europe ». L'armistice est signé le 28 janvier 1871 et il renonce à se présenter aux élections législatives du 8 février. Entretemps, son atelier d'Ornans a été pillé. Déçu par le gouvernement de Défense nationale proche de la Fédération jurassienne de Bakounine, il prend une part active à la Commune de Paris dès le 18 mars 1871. La colonne Vendôme est démontée, non sans difficultés, le 16 mai sous les acclamations des Parisiens en présence de Gustave Courbet. Le 27 juillet, sous les verrous, il apprend la mort de sa mère. Son procès commence à Versailles en présence de quinze autres communards et la sentence tombe le 2 septembre. Il est condamné à six mois de prison fermes et à 500 francs d'amende aux motifs suivants : « avoir provoqué, comme membre de la Commune, la destruction de la colonne Vendôme ». De retour à Ornans fin mai 1872, Courbet croule sous les demandes de tableaux.

Cependant en mai 1873, le nouveau président de la République, le maréchal Mac Mahon décide de faire reconstruire la colonne Vendôme aux frais de l'artiste (soit 320 091,68 francs). La loi sur le rétablissement de la colonne aux frais de Courbet est votée le 30 mai 1873. Il est ainsi acculé à la ruine, ses biens sont mis sous séquestre, ses toiles confisquées.

Craignant un nouvel emprisonnement, il passe clandestinement la frontière suisse et après plusieurs séjours dans des localités suisses, il jette son dévolu sur la bourgade vaudoise de la Tour-de-Peilz au bord du lac Léman en octobre 1873. Il peint son ultime œuvre en 1877 « Grand panorama des Alpes – les Dents du Midi » inachevé et non signé.



« Grand panorama des Alpes - les Dents du Midi »

Par solidarité avec ses compatriotes exilés de la Commune de Paris, Gustave Courbet refusa de revenir en France avant une amnistie générale. Sa volonté fut respectée et son corps fut inhumé à la Tour-de-Peilz le 3 janvier 1878 après son décès intervenu le 31 décembre 1877, au cours du réveillon, son cœur n'ayant pas résisté. Sa dépouille a été transférée en juin 1919 à Ornans dans une tombe très modeste du cimetière communal.

Fin décembre 2021, cela fera 144 ans que ce grand peintre et engagé politiquement pendant la Commune de Paris nous a quittés. J'espère que cette biographie fournie mais cela était bien normal au vu des nombreuses œuvres qu'il a réalisées et des événements qu'il a générés par son originalité, son action et son foisonnement intellectuels, vous aura éclairés sur ce personnage.

Je profite de cette rubrique pour vous souhaiter à toutes et à tous, des plus petit(e)s jusqu'aux aîné(e)s, de passer d'excellentes fêtes de Noël en laissant toujours de la place aux plus pauvres d'entre nous. Joyeux Noël et prenez soin de vous et des autres.

Denis RAOUIN, membre du Comité de lecture du Petit Challaisien



« Les Demoiselles des bords de Seine »

## Grappeline

Petite mascotte challaisienne, «Grappeline» est curieuse et nous propose d'aller à la découverte de notre village. Au fil de nos «Petits Challaisiens» elle grappille des informations, nous conte des rencontres et nous donne peut-être l'envie d'aller plus loin...





### Une activité professionnelle qu'elle défend bec et ongles...

A l'occasion d'un passage à la mairie, un dépliant noir a attiré mon attention. "Nails Appart by Coralie" s'inscrivait en grosses lettres sur la page de couverture. Plutôt curieuse, j'ai décidé de contacter Coralie et de prendre rendez-vous, afin qu'elle m'en dise plus. C'est une jeune femme passionnée que j'ai rencontrée chez elle, pour me parler de son activité...

### Coralie, vous avez récemment créé votre entreprise, pouvez-vous nous dire en quoi consiste votre métier?:

Coralie: dans mon onglerie/institut de beauté, je propose l'embellissement des ongles des mains et des pieds, des épilations, le rehaussement et la teinture des cils et des sourcils.

### Comment vous qualifiez-vous et quel a été votre parcours ?

Coralie: après avoir obtenu mon brevet professionnel d'esthétique et dès la fin de mes études, j'ai pratiqué en institut, tout en me spécialisant dans l'onglerie. Je participe régulièrement à des formations, afin d'acquérir les compétences nécessaires dans les différentes poses d'ongles et nouveautés, à l'affût des dernières tendances. Suite à deux années pendant lesquelles j'ai eu des responsabilités dans un institut, j'ai décidé de me lancer à mon compte.

### Vous avez donc ouvert votre propre Institut de beauté et votre onglerie, un terme décrivant une activité en développement

Coralie: en effet, les soins des ongles ont pris un nouvel essor ces 5 dernières années. Une bonne dose de créativité est indispensable pour pratiquer cet art, car on ne pose plus de simples couleurs, mais des embellissements, comme l'illustrent les quelques photos de mes créations.

















### A qui s'adressent vos soins?

Coralie : ils sont diversifiés et je m'adapte à la demande des clientes et clients.

Tout le monde peut donc bénéficier de votre savoir-faire et nul besoin de se trouver dans une grande ville pour accéder aux soins que vous prodiguez. Mais pourquoi avoir choisi Challex pour vous installer?

Coralie : originaire d'Annecy, cela fait plusieurs années que me suis rapprochée du Pays de Gex et que j'ai eu un coup de cœur pour le village de Challex, où j'ai décidé de vivre et travailler, dans un cadre ensoleillé.



Voilà une jeune femme qui connaît son métier sur le bout des doigts et à qui vous pouvez confier vos envies de soins les yeux fermés! A l'approche de Noël, Coralie vous propose des BONS CADEAUX.



N'hésitez pas à la contacter.

Le site Internet de Coralie vous donnera des informations complémentaires et détaillées sur ses tarifs : *www.nailsappart.com*. On peut la joindre en appelant le +33 6 74 69 83 43, en lui écrivant à :

### coralie@nailsappart.com.

Son cabinet se trouve 124 chemin de Champ Journet, dans l'Immeuble des Vignes du Léman et elle reçoit sur rendez-vous.

## Vie pratique

Des messes sont célébrées en l'église de Thoiry tous les samedis à 18 heures. Les dates des autres célébrations dans les paroisses du groupement paroissial se trouvent ci-dessous, sous réserve de modifications, en fonction des événements et du ministère. Pour tout renseignements, vous pouvez vous adresser au père Pierre-Yves Monnoyeur au 04 50 41 20 86 ou 06 86 43 19 44 ou part mail: pierreyves.monnoyeur@gmail.com

Messes de décembre			Cultes de décembre		
vendredi 3	Messe aux Cyclamens	15h00			
dimanche 5	Peron	10h00	dimanche 5	Divonne	10h00
mercredi 8	Thoiry	18h00			
dimanche 12	Saint Jean de Gonville	10h00	dimanche 12	Ferney-Voltaire (Fête de Noël des enfants et choucroute à emporter)	10h00
vendredi 17	Messe aux Cyclamens	15h00			
dimanche 19	Farges	10h00	dimanche 19	Divonne	10h00
vendredi 24	Thoiry Challex	22h00 18h00	vendredi 24	Divonne	19h00
samedi 25	Peron	10h00	samedi 25	Ferney-Voltaire	10h00
dimanche 26	Collonges	10h00			



## Agenda challaisien

Depuis le 9 août, le pass sanitaire est obligatoire dans les établissements recevant du public de la commune. Les manifestations dans ces lieux, ainsi que sur l'espace public, doivent faire l'objet de contrôles par les organisa-

Pour plus de détails sur le pass sanitaire: Challex.fr/pass

L'agenda est donc publié à titre indicatif et sous réserve de l'évolution des règles liées au contexte sanitaire. Merci de vérifier les évènements auprès des associations ou de la Mairie.

Décembre						
Nom de l'association	Jour et date	lieu	heure	Manifestation, évènement		
Intersociété	jeudi 2	Maison des Sociétés	20h00	Assemblée Générale		
Union Sportive de Challex	samedi 4	La Halle	A partir de 15h00	Arbre de Noël		
Sou des Ecoles	dimanche 5	Salle Jean-Antoine Lépine	De 10h00 à 18h00	Marché de Noël		
Association d'Animation Paroissiale	samedi 11	Salle Jean-Antoine Lépine	17h30	Pièce de théâtre		
Le CCAS	mercredi 15	Dans le village	A partir de 15h00	Distribution des colis pour les anciens		
Association Yoga Challex	vendredi 17	Maison des Sociétés	18h00	Assemblée Générale YOGA Challex		
La Campanella	samedi 18 dimanche 19	Eglise Saint Maurice de Challex	20h30 18h00	Concert		

# Agenda challaisien 2022

Janvier					
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement	
La Campanella	mercredi 19	21h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale	
La Grappe	samedi 29	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue	

Février					
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement	
La Grappe	samedi 5	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Soirée fondue	
Les Petites Scènes	vendredi 4	19h30	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale	
A. A. P	samedi 5	11h00	Salle Saint Maurice	Assemblée Générale	
Coopérative scolaire	dimanche 13	18h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle	
USC	samedi 19	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Repas dansant	
La Chasse	vendredi 25	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concours de belote	

Mars					
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement	
Les Bourrus	samedi 5	11h30	Mucelle	Boudin	
Coopérative scolaire	mardi 8	9h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Carnaval	
A. A. P	dimanche 13	12h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Botato	
La Grappe	vendredi 25	20h00	Maison Des Sociétés	Assemblée Générale	

Avril					
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement	
La Pétanque	jeudi 7	19h00	Boulodrome	Ouverture de la pétanque	

Mai					
Nom de l'association	Jour et date	heure	Lieu	Manifestation, évènement	
La Municipalité	dimanche 8		Salle Jean-Antoine Lépine	Commémoration	
Association Gymnastique de Challex	dimanche 8	6h00 à 16h00	La Halle	Foire aux plantons	
Les Petites Scènes	samedi 15 dimanche 16	20h30 15h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Spectacle Spectacle	
pétanque	samedi 14	14h00	Boulodrome	Concours	
Sou des Ecoles	dimanche 15	la journée	La Halle	Fête du printemps	
USC	vendredi 20	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Loto	
La Lyre	samedi 21			Concert	
La Jeunesse	vendredi 20 samedi 21	Soir Midi et soir	La Halle		